



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

autoroutes

Question écrite n° 71562

Texte de la question

M. Alain Marleix attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, chargé des transports, de la mer et de la pêche sur la situation des autoroutes gérées par l'État. À l'heure où des critiques se sont abattues ces dernières semaines sur les sociétés privées concessionnaires des autoroutes au vu du coût des péages et des profits importants réalisées par celles-ci, en cette période hivernale, l'entretien et le déneigement des autoroutes gratuites, telles que l'A-75 « La Méridienne », interpellent les usagers. Il lui demande de lui préciser quels sont les moyens mis à la disposition de la DRIRE Massif central pour la portion auvergnate de l'A-75 plus particulièrement et par ailleurs de lui faire connaître quel matériel de déneigement dispose cette structure et où celui-ci est basé.

Texte de la réponse

La direction interdépartementale des routes Massif Central (DIR MC), exploite 908 km partagés entre 327 km d'autoroutes et 581 km de routes nationales en s'étendant sur huit départements (l'Ardèche, l'Aveyron, le Cantal, l'Hérault, la Haute-Loire, le Lot, la Lozère et le Puy de Dôme). La préservation du patrimoine routier est une priorité majeure de l'entretien et l'exploitation du réseau routier national non concédé. Ainsi, dans un contexte de redressement des comptes publics, les budgets d'investissement pour l'entretien et la réhabilitation des chaussées et des ouvrages d'art pour l'ensemble du réseau de la DIR Massif Central ont été maintenus entre 2014 et 2015, à l'instar de l'ensemble du réseau routier national non concédé. Concernant le déneigement de l'A75 en Auvergne, sont dénombrés cinq circuits de viabilité hivernale au départ du centre d'entretien et d'intervention (CEI), d'Issoire, quatre circuits au départ du CEI de Massiac et quatre circuits au départ du CEI de Saint Flour. Chaque circuit est effectué par un équipage de conduite avec un matériel de viabilité hivernale (camion, saleuse, lame de déneigement). En outre, un certain nombre de moyens de secours, en cas de panne de matériels, sont mis en place auprès des CEI. Il convient donc de souligner le fort investissement des services de l'État pour maintenir un service public routier de haute qualité sur l'A75.

Données clés

Auteur : [M. Alain Marleix](#)

Circonscription : Cantal (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71562

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : Transports, mer et pêche

Ministère attributaire : Transports, mer et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 décembre 2014](#), page 10467

Réponse publiée au JO le : [3 mars 2015](#), page 1547